

MESSAGE URGENT :

EPISODE DE POLLUTION DE L'AIR

Bulletin interne de prévision régionale

à destination des préfets et membres des comités d'experts

Ce bulletin ne doit pas être rediffusé tel quel au public - se reporter aux procédures fixées dans votre arrêté relatif aux épisodes de la pollution de l'air

Bulletin émis le : 02-03-2021

Date de début de l'épisode : 03-03-2021

Situation :

Les conditions météorologiques anticycloniques, que connaît actuellement la région Centre-Val de Loire sont favorables à une augmentation des concentrations de particules dans l'air. A cela s'ajoute la présence d'un vent de secteur sud, favorisant un nouvel import de sable saharien sur la région engendrant des niveaux soutenus en particules PM10. En conséquence, un dépassement du seuil d'information et de recommandation fixé à 50 µg/m3 en moyenne journalière est prévu pour demain, mercredi 03 mars 2021 sur les départements du Cher (18), de l'Indre (36), du Loir-et-Cher (41) et du Loiret (45). Un nouveau point d'information vous parviendra dans la matinée de demain. Pour plus d'informations : ligair.fr Pour plus d'informations : Lig'Air

Niveau de procédure :

Compte tenu des niveaux de pollution atmosphérique mesurés et prévus, les dispositions du document cadre zonal devraient vous conduire à déclencher les procédures correspondant aux niveaux suivants :

Dépt.	Polluant	Niveau prévu pour aujourd'hui	Niveau prévu pour demain	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour aujourd'hui	Procédure à déclencher selon arrêté préfectoral pour demain
Cher(18)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Eure-et-Loir(28)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Indre(36)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Indre-et-Loire(37)	aucun	conforme	conforme	Aucune Procédure	Aucune procédure
Loir-et-Cher(41)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation
Loiret(45)	PM10	conforme	> seuil information et recommandation	Aucune Procédure	Information et recommandation

NOTA :

- **Ce bulletin est régional** : bien **repérer les lignes de votre département** pour déterminer le niveau de procédure
- Le prochain bulletin sera émis demain avant 12h si une procédure est en cours

Données validées par : *Corinne Robin*

Personne à contacter en dehors des heures d'ouverture du bureau : 06-84-96-31-62, alerte-qualite-air@ligair.fr